


Cette fiche technique est de portée générale. Elle n'a pas vocation à remplacer le travail de conception d'un maître d'œuvre ou le savoir faire de l'installateur, ni-même le Cahier des Prescriptions Techniques d'exécution ou le Cahier des clauses techniques particulières. Pour toute question ou demande de renseignements complémentaires contacter ADESOL



 **01 43 07 58 65**
commercial@adesol-tego.com

DESCRIPTION

Ce joint de dilatation pour revêtements collés, est réalisé en PVC coextrudé, non toxique et antichoc.

Pour le collage, les ailes latérales horizontales en PVC rigide permettent d'assurer un bon ancrage préviennent son extraction.

La partie centrale en résine vinylique, visible de 6 mm, est flexible et élastique et supporte aussi bien la traction que la compression et absorbe des petits mouvements, dans des environnements de piétons et de trafic de véhicules.

Le produit résiste à la majeure partie des agents chimiques, à l'usure, aux champignons, aux bactéries et aux rayons UV et peut être posé à l'intérieur comme à l'extérieur.

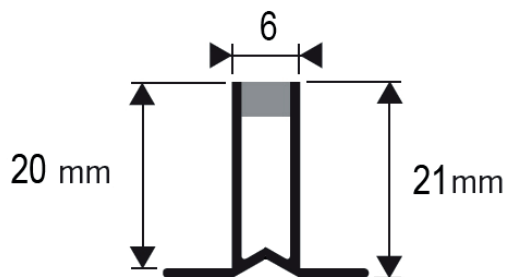
Le joint ne doit pas dépasser la surface du revêtement et peut être posé à la colle.

DIMENSION ET MESURE

Longueur d'une barre = 3 000 mm.

Hauteur intérieure = 20 mm.

Dureté = 65 Sh (+/-5)



APPLICATIONS

Le joint de fractionnement est adapté à l'environnement intérieur ou extérieur soumis aux piétons et à la circulation des véhicules.

- 1- Couper le joint à la longueur désirée et appliquer la colle sur le support où le profil sera mis.
- 2- Placer le joint exactement sur le support et appuyer pour un bon collage.
- 3- Poser les dalles, en les alignant avec le joint en laissant 1 mm. Après la pose, le joint doit être de 0,5 mm au-dessous de la surface du revêtement de sol.
- 4- Remplir les joints entre le profile et les dalles avec du mastic, afin d'éviter la stagnation d'eau.

ENTRETIEN

Ne nécessite pas d'entretien particulier. Nous vous suggérons de les entretenir avec des produits classiques.

NOTIONS «D'USAGES» & DE «CHARGES»

USAGES	CHARGES
NORMAL - immeubles d'habitation - bureaux - parking - écoles - galeries marchandes - gares - aéroport - hopitaux	LÉGÈRES - immeubles d'habitation - bureaux - parking

